

AU CG 18

Le changement c'est maintenant

Florence Hutin, la psychologue de l'IRPS, lors de son intervention au Conseil général du Cher.



Le Conseil général du Cher (18) a mandaté l'Institut de Recherche en Prévention Santé pour l'accompagner dans une réflexion sur la conduite du changement. Une première pour l'IRPS au sein d'une grande collectivité territoriale.

Les lois sur la décentralisation ont entraîné un élargissement du champ de compétences des collectivités territoriales. Un bouleversement auquel se trouve confronté l'encadrement du Conseil général du Cher dont les effectifs sont passés de 600 à près de 2 000 agents en quelques années. En pleine réflexion sur sa gouvernance, la collectivité a décidé de faire appel à l'expertise de l'IRPS pour l'accompagner à la conduite de ce changement. « *La multiplicité des métiers représentés au Conseil général et le nombre d'agents en forte augmentation ont largement impacté notre culture collective. Il nous a semblé important d'être accompagnés par l'IRPS au moment où nous sommes amenés à revoir notre armature administrative et nos circuits d'information* », explique Olivier Sayag, chargé des ressources humaines au Conseil général.

L'intervention des psychologues de l'IRPS aura duré 4 journées : 3 journées d'ateliers en juillet, mêlant travail en ateliers, jeux de rôles et mises en situation. Une durée inhabituelle qui démontre l'importance accordée à cette intervention par le Conseil général. Et une journée de séminaire de bilan en septembre réunissant plus d'une centaine de personnes, incluant l'encadrement intermédiaire et les délégués de la MGET.

« *Il faut saluer ce projet qui ouvre la parole et qui joue le jeu en adressant à tous le même message. La rédaction d'un document reprenant les remarques, les suggestions, ainsi que les doléances issues de ces journées, permettra d'acter la suite tout en renforçant la cohésion de l'encadrement* », indique avec satisfaction Florence Hutin, la psychologue de l'IRPS.



Olivier Sayag, chargé des ressources humaines au Conseil général du Cher.



Questions à...

Francis Cloris,
directeur général des services du Conseil général du Cher

Quelles sont les problématiques de management pour une collectivité territoriale comme la vôtre ?

Notre collectivité se trouve dans un contexte de changements rapides et d'incertitudes concernant son avenir. Nous sommes confrontés en permanence à une dialectique entre le directif et le participatif. Nous devons concilier ces deux aspects pour parvenir à un mode de management plus collectif. Pour cela, il faut que chacun soit conscient qu'un dysfonctionnement dans un service affecte l'ensemble de la collectivité.

Pourquoi avoir fait appel à l'IRPS pour conduire cette réflexion ?

Lors d'une consultation sur la mise en place d'un contrat de groupe de prévoyance pour nos agents, nous avons pris connaissance des prestations proposées par l'IRPS. L'offre de cet institut de prévention coïncidait parfaitement avec la réflexion que nous menions déjà sur le mode de gouvernance au Conseil général. La conduite du changement doit être une préoccupation majeure dans notre management pour que chacun ait le sentiment que sa parole est entendue.



INSTITUT DE RECHERCHE
EN PRÉVENTION SANTÉ